

Durée de la formation : 12 mois
RNCP 30137

Durée de l'alternance : 12 mois



Formation par alternance - Contrat d'apprentissage

Septembre à la Faculté puis alternance de octobre à mai (1 semaine à la Faculté/3 semaines en organisme d'accueil) et temps plein à partir de juin.



Formation initiale

Ouverte aux agents ou salariés titulaires d'un Bac+2 et/ou Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP).

Insertion professionnelle

Métiers accessibles

- Secrétaire général
- Secrétaire administratif
- Chargé de la gestion du personnel
- Rédacteur territorial

(Certaines activités nécessitent l'obtention de concours ou d'examens).

Secteurs d'activité

- Structures publiques
- État
- Collectivités territoriales
- Établissements publics

Le + de la formation

La Licence Pro MACT favorise l'insertion professionnelle grâce à l'alternance, qui permet aux étudiants d'être immédiatement opérationnels dès la fin de la formation. Cette Licence bénéficie également d'un partenariat avec des collectivités territoriales, notamment le Centre de Gestion de la Loire (CDG42) et l'Association des Maires de la Loire et des Présidents d'Intercommunalité (amf42).



Objectifs

La **Licence professionnelle Métiers des Administrations et Collectivités Territoriales** permet aux étudiants d'acquérir des compétences clé telles que :

- Maîtriser les procédures juridiques et juridictionnelles, notamment en contentieux administratif.
- Connaissance des règles relatives aux finances publiques et à la gestion et comptabilité publiques.
- Assurer une veille juridique et expliquer des points juridiques techniques.
- Sécuriser la rédaction des actes administratifs locaux.
- Maîtriser les mécanismes du contrôle de légalité des actes locaux.
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.

Public

Pour être admis en **Licence professionnelle Métiers des Administrations et Collectivités Territoriales**, les candidats doivent répondre aux attendus suivants :

- Être titulaire d'un Bac+2 (Licence 2 Mention Droit ou Administration publique, BTS carrière juridique, BUT GEA, BUT GACO, etc.).
- Disposer de bonnes compétences rédactionnelles, d'argumentation et d'expression orale.
- Être en capacité de travailler en autonomie et en équipe.
- Avoir un projet professionnel cohérent.

Toutefois, cette formation n'est absolument pas fermée aux étudiants sans réel bagage juridique. Pour apprécier le sérieux de la candidature, est prise en compte la motivation du candidat.

La formation continue est ouverte aux agents ou salariés titulaire d'un Bac+2 et/ou Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP).

Admission

Pour intégrer la **Licence professionnelle Métiers des Administrations et Collectivités Territoriales**, les candidats doivent déposer leur candidature sur la plateforme **eCandidat**.

Contacts

Directrice de formation

Chloé PROS-PHALIPPON

Maître de conférences en Droit Public

c.pros.phalippon@univ-st-etienne.fr

Gestionnaire Scolarité

Sarah CHOUAL

04 77 42 13 58

sarah.choual@univ-st-etienne.fr

Responsable Alternance et Relations entreprises

Nadine CAMOES

06 84 36 12 58

nadine.camoies@univ-st-etienne.fr

